



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 AOÛT 2022

Tous les membres sont présents, sauf Madame ROUX Katy, absente excusée.
Secrétaire de séance : Madame Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 29/06/2022.

SYDED : TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité de Dampierre sur le Doubs souhaite réduire sa consommation d'énergie et maîtriser les coûts de l'éclairage public sur le long terme.

Les luminaires actuels seront remplacés par des luminaires LED et quatre anciennes cellules par des horloges astronomiques avec antenne pour effectuer des économies.

Ces travaux seront réalisés dans les rues suivantes : Rue Bossière - Rue des Fleurs - Rue de la Libération - Rue des Écoles - Rue Neuve - Rue de Pruneville - Rue du Breuil et Rue du Canal.

Une demande de subvention sera faite au SYDED.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT : IMPASSE DE LA SOURCE

Les travaux de réaménagement de l'impasse de la source consistent à fournir et à poser une bordure en file pavé béton, à poser un enrobé à l'entrée de l'impasse de la source ainsi que la création d'une aire de retournement.

Travaux qui seront réalisés par l'entreprise EUROVIA et SNP pour un montant total de 72 378.78 € TTC.

Des subventions seront demandées.

Les membres du conseil municipal valident le projet et autorisent le Maire à signer tous les documents.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT : RUE DU BREUIL

Les travaux de pose d'enrobé seront effectués dans la Rue du BREUIL.

Travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 37 162.20 € TTC.

Une subvention sera demandée.

Les membres du conseil municipal valident le projet et autorisent le Maire à signer tous les documents.

TRAVAUX : RUE DU FAYS

Les travaux consistent en la pose d'une grille avaloir et de caniveaux afin d'empêcher les problèmes d'inondations en cas de fortes pluies dans la Rue du FAYS.

Travaux réalisés par l'entreprise SNP pour un montant total de 8 224.20 € TTC.

Une subvention sera demandée.

Les membres du conseil municipal valident le projet et autorisent le Maire à signer tous les documents.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Possibilité de modifier le taux de la taxe d'aménagement avec une exonération des abris de jardin.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le taux de 2 % avec une exonération des abris de jardin.

ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUAIRES PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION DU DOUBS

Le centre de gestion propose à la collectivité, un contrat d'assurance groupe avec comme Courtier / Assureur : SOFAXIS / CNP pour garantir les risques statutaires liés aux personnels des collectivités de moins de 30 agents.

Le contrat prendra effet le premier janvier 2023 pour quatre années.

Les membres du conseil municipal acceptent la proposition faite par le centre de gestion du Doubs et autorisent le Maire à signer tous les documents.

DIVERS

- **Travaux de voiries :**
 - Écluse rue de Prunevelle pour ralentir la circulation : travaux repoussés après le passage des câbles des éoliennes d'Étouvans.

- **Informations diverses :**
 - Vente maison Bossière : les documents ont été envoyés au Notaire.
Le sous-sol et la bibliothèque doivent être vidés prochainement.
 - Carrefour Contact : ouverture prévue le mercredi 07 septembre.
L'ouverture de la station-service aura lieu le jeudi 08 septembre.
 - Éclairage de secours à « La Communale », devis d'un montant de 872.00 €, travaux prévus au budget de 2023.

- **Informations SIVU :**
 - En raison des années de sécheresse successives et du volume horaire pour entretenir les massifs de fleurs, certains seront supprimés dans les rues : Grande Rue - Rue de la Libération - Rue de Prunevelle et Rue du Lavoir.
 - Plaques des chambres télécom rue des écoles à caler. Demande à faire vers Orange Pro.

Fin de séance : 21 h 00